

Lot n° : 38

Section : ZV

N° : 191

Superficie : 776 m²

Superficie de plancher maximale : 250 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE D'AUBIGNY LES CLOUZEUX

La Poiraudière

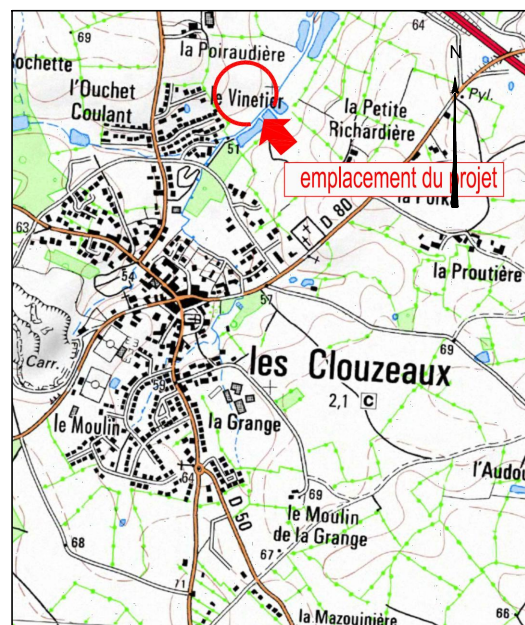
Lotissement à usage principal d'habitation

"Le Hameau de la Tinouze" TRANCHE 2

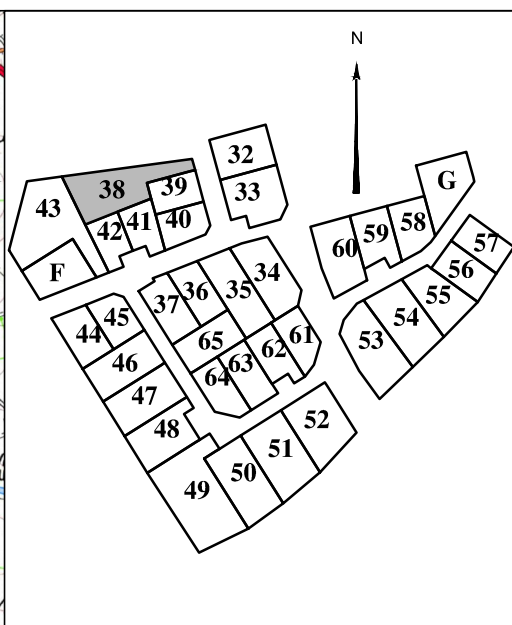
autorisé par arrêté N°PA08500816Y0001 du 24 août 2016

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



Maître d'Ouvrage



27, Route de la Roche Sur Yon
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Maître d'Oeuvre



26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

LÉGENDE

- Zone non constructible (sauf abri de jardin)
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel du parking privatif non clos (dimension 5.70m de largeur x 6.00m de profondeur minimum)
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.70m de largeur x 6.00m de profondeur minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Plantations projetées dans la partie privée des lots et réalisées par le lotisseur (accès automobile privatif interdit)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation couvre-sol)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Potelet amovible en bois

Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) - cote projet voirie
- - regard tabouret EU
- - regard tabouret EP
- T : - cote tampon du regard EU } cotes suivant plan de récolement
- rEU : 55.10 - cote radier du branchement EU
- T : - cote tampon du regard EP } cotes suivant plan de récolement
- rEP : 55.32 - cote radier du branchement EP
- ☼ - candélabre
- ⊞ - coffret électrique/GAZ
- ⊞ - citerneau AEP

Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).

